

La Chine achète....au service de la Patrie

Créé en 1995, le consortium chinois Reward group international doit « combler sans cesse les lacunes du marché chinois au moyen de diverses ressources et technologies internationales» et « développer l'industrie au service de la patrie ».

Avec un précédent investissement entre 2014 et 2016 dans l'Indre, le patrimoine foncier du groupe dans l'Hexagone est de près de 2000 hectares, et s'inscrit dans le projet « Des champs français à l'assiette chinoise ». La Safer, cet organisme d'État en charge de la dynamisation et de l'aménagement de l'espace rural, et de l'aide à l'installation pour les jeunes agriculteurs, a été tenue à l'écart de cette transaction.

Reward group international déclare sur son site internet posséder en France huit fermes en propriété permanente . Et le consortium a une idée précise de l'usage qu'il fera des céréales cultivées dans l'Allier.

Avec l'essor en Chine, d'une classe moyenne de plus en plus exigeante, de nouveaux besoins sont nés que l'économie et l'industrie en Chine ne parviennent pas à satisfaire.

Ainsi une filiale du consortium Reward Group International exploite une grande installation laitière de 13000 hectares en Mongolie intérieure pour répondre à la demande en lait en poudre de l'agroalimentaire et des consommateurs chinois.

Et la farine issue du blé moissonné dans le Bourbonnais est destinée à une chaîne de boulangeries haut de gamme dont Reward group international veut assurer la traçabilité à sa clientèle, des semailles jusqu'à la commercialisation des pains et viennoiseries dans les boutiques de Chine.

L'opération foncière réalisée tout-à-fait légalement, par le consortium Reward Group International exploite les failles juridiques de la législation française que bien sûr d'autres investisseurs pourraient aussi utiliser pour peux qu'ils aient de gros capitaux.

Dans l'Allier, la transaction aurait été réalisée entre 10 et 12 millions d'euros , un montant minime pour un groupe mais deux à trois fois le prix du marché à l'hectare.

Comment résister à l'offre dans un secteur agricole en plein remous ?

Le risque est réel pour le patrimoine foncier national de passer sous contrôle étranger : une proposition de texte contre l'accaparement des terres agricoles pourrait figurer dans la prochaine loi annoncée par Stéphane Travert.

Qu'est-ce qu'un consortium?

Un **consortium** (du <u>latin</u> signifiant « partenariat » ou « association ») est un groupement d'acteurs, notamment d'<u>entreprises</u>, résultant d'une <u>collaboration</u> à un projet ou programme dans le but d'obtenir un résultat.

En <u>France</u>, le consortium n'a pas de <u>statut juridique1</u>; le terme peut donc être parfois utilisé abusivement. Il reste toutefois possible, et souhaitable notamment au titre de la <u>propriété intellectuelle</u>, d'encadrer le consortium par un contrat.